



#01

www.cc-pyreneeshautgaronnaises.fr

Dénominateur Commun(es)

Le mag' des 77 communes des Pyrénées Haut Garonnaises

NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ Nouveaux défis !

Reportage

Tous mobilisés
pour gérer nos déchets

Découverte

La Vallée d'Oueil

ÉTÉ / AUTOMNE 2018



**Pyrénées
Haut Garonnaises**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Le haut-débit arrive dans vos communes !

Le 19 janvier 2018

Grâce aux travaux réalisés par le Syndicat Mixte Haute-Garonne Numérique, 6 communes vont bénéficier d'une montée en débit DSL en 2018 pour améliorer l'accès à internet : Chaum, St-Pé-d'Ardet, Burgalays, Esténos, Eup et Cier-de-Luchon. Le déploiement progressif sur toutes les communes devrait être assuré d'ici 2023.

Retour en images ...



Célébration des Lies et Patseries : Faire vivre nos liens avec le Val d'Aran

Le 20 avril 2018

La commémoration des 505 ans du Traité des Lies et Patseries a été l'occasion de réaffirmer la volonté du Conselh Generau d'Aran et de la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises de travailler sur le développement de projets transfrontaliers. Un accord-cadre a ainsi été signé pour poser les bases juridiques d'une coopération renforcée.



Des spectacles Pronomade(s) sur tout le territoire !

Le 25 mai 2018

En partenariat avec la Communauté de Communes, le centre national Pronomade(s) en Haute-Garonne propose une programmation d'arts de la rue, entre mai et décembre. Depuis la fusion, ce partenariat a été étendu à l'ensemble du territoire.

Le luchonnais a ainsi accueilli le spectacle « Les Tondues » en septembre 2017, un parcours dans les rues du centre-ville de Bagnères-de-Luchon devant 320 spectateurs, et en mai 2018, devant les Thermes, « In-two », du théâtre dans trois boîtes qui n'ont pas désempilé !

Bien sûr, on retrouve aussi Pronomade(s) ailleurs sur notre territoire, retrouvez tous les spectacles dans la rubrique agenda du site internet : www.cc-pyreneeshautgaronnaises.fr



Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises (CCPHG) se construit un peu plus chaque jour. Si de l'extérieur il est parfois compliqué de percevoir les changements opérés, l'ampleur de l'harmonisation nécessite de mener des réflexions approfondies avec tous les acteurs du territoire pour vous offrir les services les plus appropriés et efficaces. Et cela demande du temps.

Mon souhait est de travailler dans la plus grande transparence, c'est pourquoi vous trouverez un dossier complet sur la nouvelle intercommunalité : son budget, ses projets et son organisation. Des choix douloureux ont dû être pris pour assurer le redressement des finances de l'intercommunalité, condition sine qua non pour financer nos projets d'investissements. Mon objectif est de faire de la Communauté de Communes une terre de bien vivre en maintenant notre qualité de vie et en développant des activités dynamiques.

Pour que vous puissiez avoir accès à toutes les informations pratiques sur nos services mais aussi avoir connaissance des projets développés sur notre territoire, nous déployons actuellement des supports de communication tels que ce magazine, le site internet ou encore nos réseaux sociaux.

Alain Castel
Président de la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises

www.cc-pyreneeshautgaronnaises.fr



Suivez-nous



SOMMAIRE

04 L'ACTU

06 DOSSIER :
NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ, NOUVEAUX DÉFIS

- > Les compétences
- > Le fonctionnement
- > Le budget 2018
- > Les grands investissements

11 DÉCOUVERTE :
LA VALLÉE D'OUAIL

12 REPORTAGE :
TOUS MOBILISÉS POUR GÉRER NOS DÉCHETS

15 AGENDA



Publication : Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises
17, avenue de Luchon - 31210 Gourdan-Polignan
05 61 94 79 50 - secretariat@ccphg.fr
Directeur de la publication : Alain Castel
Rédaction : Service communication
Conception et mise en page : ● www.tea-innovation.fr
Photos supplémentaires : Pronomade(s), Mélanie Perez, Alexandre Lamoureux, Luchon Aneto Trail, Festival du Marbre, Joël Estrade, Jacques Renaud, Adobe Stock, iStock
Impression : Imprimerie Fabbro Montréjeau
Tirage : 8 400 exemplaires
ISSN : en cours d'attribution

Imprimé sur papier 100% recyclé





2 Grands Sites Occitanie sur le territoire des Pyrénées Haut Garonnaises !

Nous sommes fiers de compter deux Grands Sites Occitanie sur notre territoire : Bagnères-de-Luchon et Saint-Bertrand-Valcabrère ! Une belle reconnaissance pour ces sites touristiques phares qui bénéficieront ainsi d'une visibilité accrue et de l'aide de la région Occitanie.



Plan Climat Agir pour le futur

En décidant de s'engager de manière volontaire dans l'adoption d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises montre sa volonté d'agir contre le changement climatique, pour la maîtrise des consommations énergétiques et le développement des énergies renouvelables. Avec le Pays Comminges-Pyrénées et les 2 autres communautés membres, nous avons réalisé un diagnostic énergétique. Il s'agit désormais de définir une stratégie territoriale et des objectifs concrets. Chaque geste compte !

Retrouvez plus d'actualités sur notre site !

cc-pyreneeshautgaronnaises.fr/actu



700 Km

de sentiers de randonnée

Les Pyrénées Haut Garonnaises comptent un important réseau de sentiers qui attire de nombreux randonneurs sur notre territoire et dont l'entretien est assuré par les agents intercommunaux (hors GR).



Tous gagnants en développant les circuits courts

Privilégier la consommation de produits locaux devient un réflexe de plus en plus répandu et vertueux. Pour encourager ce mouvement, différents acteurs de l'alimentation travaillent à l'élaboration d'un Projet Alimentaire de Territoire pour le Comminges, projet piloté par la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises avec Erables 31. Des ateliers participatifs se sont tenus de mars à mai 2018 pour réfléchir à des projets qui permettraient l'accompagnement au changement des pratiques pour une agriculture et une alimentation bio, locale et de qualité en Comminges.



Tout schuss pour les stations de ski

Cette année, les 4 stations de ski auront fait le plein de neige et de skieurs ! Une excellente nouvelle après plusieurs saisons difficiles marquées par le manque de neige. Pour relancer cette activité économique majeure, le Département de la Haute-Garonne et la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises ont créé un syndicat mixte qui investira d'ici à 2020 plus de 20 millions d'euros dans les stations de Luchon-Superbagnères, du Mourtis et de Bourg-d'Oueil. Parce qu'un euro investi génère 8 € de retombées économiques pour notre territoire ! L'objectif affiché est de développer des stations de montagne 4 saisons.

Anticiper pour mieux protéger un impératif face aux risques naturels

Les épisodes orageux du mois de mai et les dégâts causés cet hiver nous rappellent que nous sommes sur un territoire de montagne très vulnérable aux risques naturels. La Communauté de Communes s'engage sur cet enjeu majeur et a ainsi été retenue lors de l'appel à projets « Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne » (STePRiM) lancé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire. Un plan pluriannuel d'actions et de gestion pour la prévention des risques naturels sera ainsi mis en place d'ici 2020.



Faites le plein d'idées de sorties avec l'Office de Tourisme Intercommunal



- > Le guide touristique
- > L'agenda des manifestations en Comminges

NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ NOUVEAUX DÉFIS !

Pour la toute jeune Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises, 2017 aura été une année charnière au vu de l'ampleur des réflexions à mener pour fusionner les 3 anciennes intercommunalités. Dans ce contexte, la priorité a été de maintenir la continuité du service public, pour que les habitants et les acteurs du territoire n'en soient pas impactés.

CHRONOLOGIE

2016

Travail préparatoire à la fusion (réunions COPIL et groupes de travail)

Août - Octobre 2016

Consultation et choix du nom de la nouvelle intercommunalité

Décembre 2016

Publication des statuts fusionnés, du siège administratif et du nom de l'intercommunalité par la Sous-Préfecture

Janvier 2017

Création CCPHG issue de la fusion de :

- > CC Canton de Saint-Béat
- > CC Haut-Comminges
- > CC Pays de Luchon
- > SIVOM Bas Larboust
- > SIVOM des 7 Molles

Désignation par les communes de leurs Conseillers Communautaires

Premier conseil communautaire : élection du Président et des 12 Vice-Présidents

Février 2017

Création de l'Office de Tourisme Intercommunal

Novembre 2018

Choix des compétences optionnelles

LES COMPÉTENCES

La Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises exerce 3 types de compétences :

7 compétences obligatoires

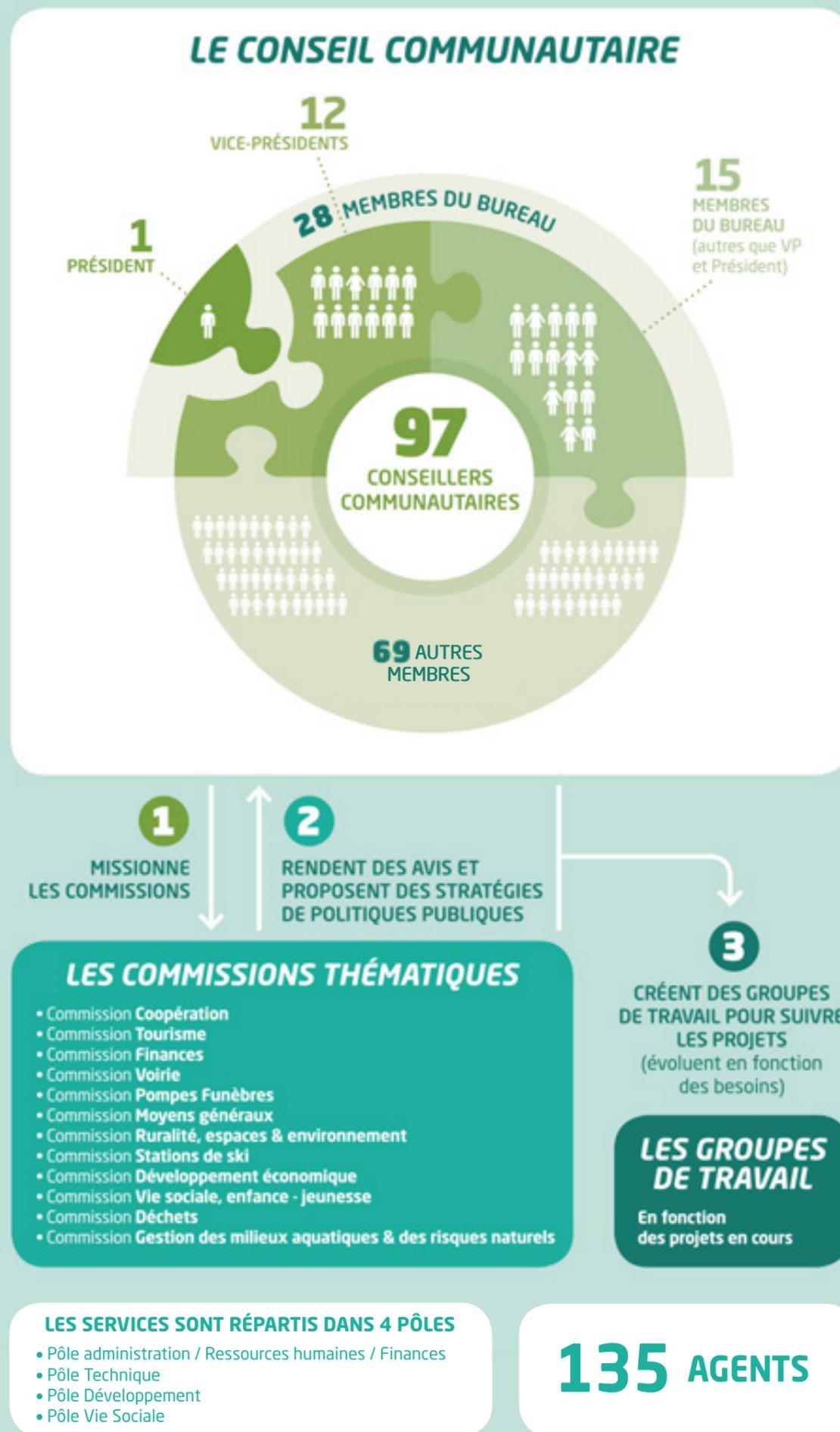
- > Aménagement de l'espace. Les communes ont décidé de conserver leur compétence en matière de gestion des Plans Locaux d'Urbanisme, qui n'a donc pas été transférée à l'intercommunalité.
- > Actions de développement économique (zones d'activités, politique locale du commerce, promotion du tourisme dont la création de l'office de tourisme).
- > Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- > Collecte et traitement des déchets
- > Gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations (à partir de 2018)
- > Eau (à partir de 2020)
- > Assainissement (à partir de 2020)

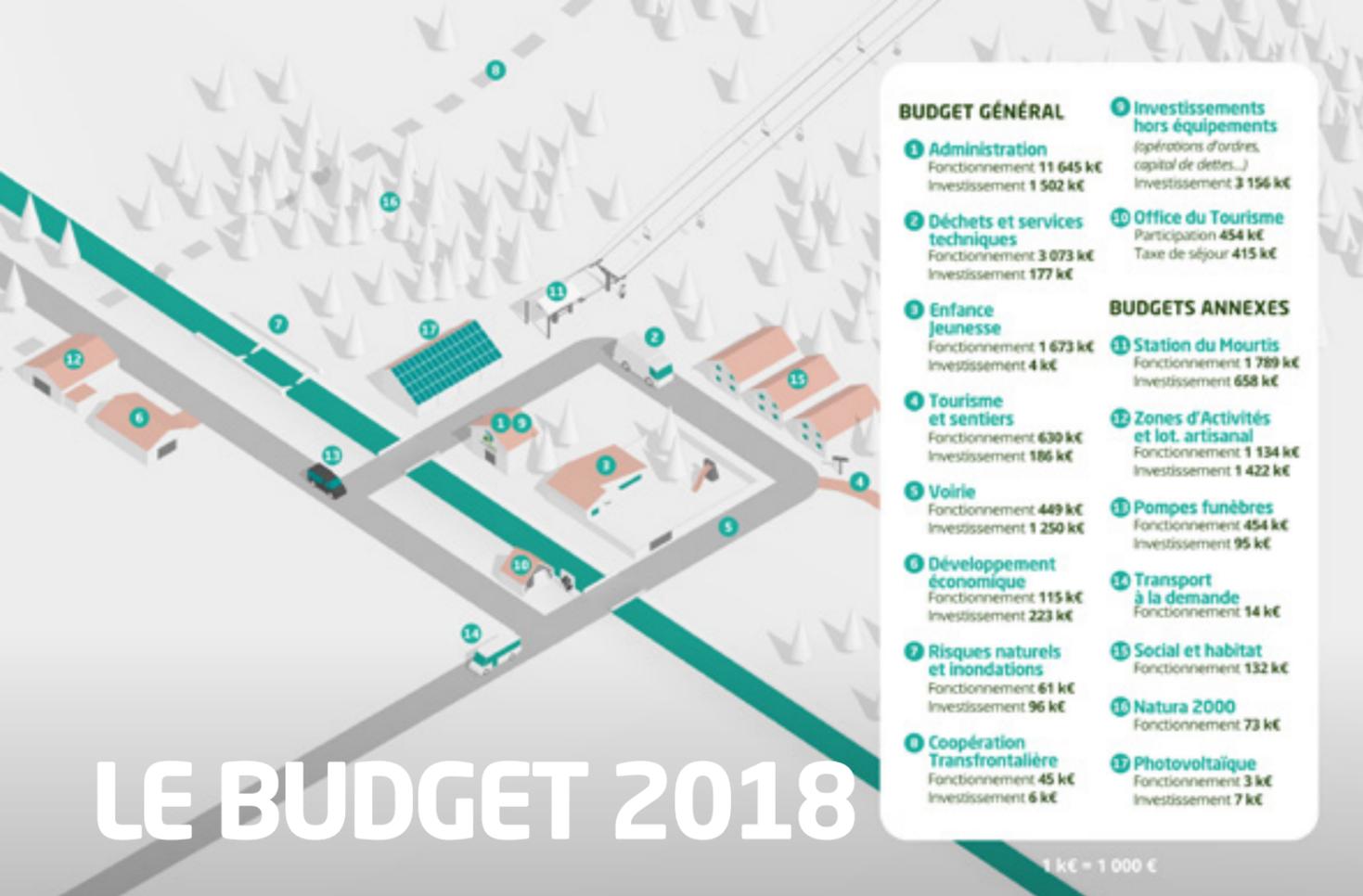
5 compétences optionnelles

- > Protection et mise en valeur de l'environnement
- > Politique du logement et du cadre de vie
- > Création, aménagement et entretien de la voirie
- > Construction, entretien, fonctionnement d'équipements culturels et sportifs, ainsi que d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire
- > Action sociale d'intérêt communautaire

Compétences optionnelles : à adopter

Les élus communautaires ont désormais jusqu'au 31 décembre 2018 pour voter l'ensemble des compétences optionnelles et supplémentaires qui seront exercées.





COMPRENDRE LE BUDGET EN 5 POINTS

Suite à la fusion des intercommunalités, le budget 2018 constitue le premier exercice financier qui a nécessité des prises de positions fortes pour contenir le niveau d'endettement. Les choix opérés s'appuient sur les conclusions de l'audit financier réalisé par un cabinet comptable privé en 2017. Voici ce qu'il faut retenir du budget 2018.

1 Maintenir la qualité des services publics

Malgré le contexte financier délicat, la priorité de la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises reste le maintien de la qualité des services publics. Dans les territoires ruraux comme les nôtres, il est indispensable de garder un lien de proximité et des services adaptés à vos besoins. Que ce soit en vous proposant des modes d'accueil pour vos enfants (crèches, ALAE, Centres de Loisirs), en accompagnant nos aînés (transport à la demande, portage de repas...), en gérant la collecte et la valorisation de nos déchets...

trop brutales, ces taux sont des taux moyens, qui par un mécanisme de convergence sur 12 ans, s'appliquent progressivement et différemment suivant la localisation d'origine de votre résidence dans votre ancienne communauté de communes.

- > Taxe habitation : 14,82%
- > Taxe sur le foncier bâti : 4,60%
- > Taxe sur le foncier non bâti : 16,47%
- > Contribution foncière des entreprises : 37,60%

Au 1^{er} janvier 2018, le transfert de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations) de l'État vers les intercommunalités s'accompagne d'un transfert de charges fiscales. Une taxe GEMAPI servant aux travaux de sécurisation des cours d'eau apparaîtra désormais sur votre feuille d'imposition et devrait générer un produit de 80 000 €.

2 Maîtriser les dépenses pour résorber la dette

Les prévisions de dépenses de fonctionnement et d'investissement ont fait l'objet d'une évaluation précise avec l'objectif de réaliser 600 000 euros d'économies en 2018. Cet effort doit permettre de résorber une partie de l'importante dette de 5,766 millions d'euros (tous budgets confondus, au 1^{er} janvier 2018) qui pèse sur les finances de la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises.

Le montant des remboursements d'emprunts est de 1,789 million d'euros pour 2018 (intérêts et capital). Un montant trop conséquent pour nos capacités d'autofinancement, ce qui nécessite une réduction des dépenses et une limitation des investissements en attendant que les décisions correctives prises produisent leurs effets.

3 Harmoniser la fiscalité

Pour garantir l'équité de la pression fiscale, les élus communautaires ont adopté les nouveaux taux d'impôts locaux qui s'appliquent sur l'ensemble du territoire. Pour éviter des variations

4 Améliorer la capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement (CAF) sert principalement à rembourser les crédits, financer les investissements et permet d'évaluer la santé financière d'un établissement. Le calcul de la CAF budgétaire comptable de la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises laisse apparaître un déficit de 161 000 €. Il est donc primordial de retrouver une situation financière positive pour être en mesure de mener des projets.

5 Construire l'avenir

L'année 2018 ne sera toutefois pas une année blanche en matière d'investissement, les projets en cours seront poursuivis : les opérations de voirie, les travaux d'amélioration des déchèteries, la Maison de Santé, l'extension de l'école d'escalade... (voir page 10). Parce que l'intercommunalité a un rôle primordial à jouer dans le développement de notre territoire.

L'Audit Financier

Pendant la présentation budgétaire de 2017, le Conseil Communautaire avait été informé que la situation était très tendue. Des mesures urgentes d'économies et de limitation de la pression fiscale avaient été proposées et votées. Le Président Alain Castel et le Vice-Président aux finances Pascal Beuvelot avaient demandé un audit des comptes, complété d'une analyse prospective par un organisme indépendant réalisée par la société KPMG.

Une présentation synthétique du rapport a été exposée au Conseil Communautaire le 27 novembre 2017. L'endettement à fin décembre 2016 était de 614 k€ pour la CC de Saint-Béat plus 1,2 million d'euros pour la station de ski du Mourtis ; de 4,26 millions d'euros pour la CC du Pays de Luchon et nul pour la CC du Haut Comminges. Les dépenses ayant augmenté plus vite que les recettes, la capacité d'autofinancement apparaît très dégradée.

De plus, entre 2014 et 2016, les trois anciennes intercommunalités ont cumulé une perte de dotations de l'État de 808 k€ alors que de nouvelles compétences leur ont été transférées. Un nouveau plan de redressement devra être appliqué en 2018 pour faire face à cette situation très préoccupante, avec 690 k€ d'économies sur le fonctionnement. Ceci afin de conserver la confiance de l'administration fiscale et des banques.

La fusion imposée par la loi NOTRe n'a pas encore produit d'économie d'échelle, au contraire, elle génère dans un premier temps de nouvelles dépenses. Des pistes de redressement existent, elles nécessitent un effort volontariste et déterminé des élus, du personnel et des communes.

Le budget général est composé de deux parties : section de fonctionnement et section d'investissement. Chacune d'elle doit être votée en équilibre :

> 18 millions d'euros de dépenses de fonctionnement

La section de fonctionnement du budget général regroupe toutes les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement des collectivités et de leurs établissements publics.

> 6,6 millions d'euros de dépenses d'investissement

La section d'investissement du budget présente les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient, de façon durable la valeur du patrimoine comme les acquisitions immobilières ou les travaux. Les trois prochaines années, une grande partie des dépenses d'investissement sera consacrée au remboursement de notre importante dette globale de 4,33 millions d'euros pour le seul budget général, héritée des anciennes intercommunalités.

🔍 ZOOM SUR LES GRANDS INVESTISSEMENTS



TOUTE L'INTERCO

Création de locaux communautaires

Évaluer la faisabilité de rassembler les services administratifs en un lieu unique et éventuellement d'autres services (Maison de santé et Office de Tourisme Intercommunal). Un groupe de travail pluridisciplinaire a été constitué (élus référents et techniciens pour chacun des 3 projets).

- > **Échéance** : étude programmatique en 2018
- > **Coût** : 13 200 €



ST-BÉATAIS

Création de la Maison de Santé

Construire un lieu regroupant plusieurs professionnels de santé afin de maintenir l'accès aux soins sur le territoire.

- > **Échéance** : études et travaux en 2018
- > **Coût** : 360 000 €
- > **Partenaires financiers** : État (FCTVA et DETR), Région Occitanie.



SEILHAN

Aménagement zone d'activité et lotissement artisanal du Bazert

Réaliser des travaux de voirie, de pluvial et divers aménagements sur la zone d'activités et le lotissement artisanal géré par l'intercommunalité (signalétique, maintenance...).

- > **Échéance** : 2018
- > **Coût** : 166 300 €



LABROQUÈRE

Extension de l'école d'escalade à Labroquère

Agrandir la salle d'escalade intercommunale pour offrir un nouvel espace de pratique. Cet équipement à vocation touristique comprendra notamment une zone dédiée aux enfants et deviendra un lieu d'événementiel régional.

- > **Échéance** : 2018-2019
- > **Coût** : 50 400 € en 2018 (études) / Travaux et aménagements prévus en 2019 (coût total estimé à 380 800 €).
- > **Partenaires financiers** : État (DETR), Région Occitanie, en attente d'autres validations.



ST-BÉAT

Travaux post-crués de Saint-Béat

Mener les travaux de reconstruction des aménagements de la Garonne pour protéger des inondations : reprise de murs de soutènement, reconstruction de l'épi du canal du Taripé et de l'exutoire de l'épi de la Tignerie.

- > **Échéance** : études et marché en 2018 / Travaux en 2019
- > **Coût** : 72 000 € pour 2018



ST-BÉATAIS ET LUCHONNAIS

Pool routier 2018

Aménager et réaliser les travaux d'entretien de la voirie intercommunale en concertation avec les communes (travaux de revêtement, ouvrages connexes, signalisation...).

- > **Échéance** : 2018 (fin du programme du Pool routier 2016-2018)
- > **Coût** : 1 249 588 €
- > **Partenaires financiers** : État (FCTVA), Conseil Départemental de la Haute-Garonne, communes.



BAGNÈRES DE LUCHON

Aménagement de la chambre funéraire de Bagnères-de-Luchon

Réaménager les locaux des pompes funèbres pour agrandir le salon funéraire et ainsi améliorer l'accueil des proches du défunt.

- > **Échéance** : 2018
- > **Coût** : 27 360 €



HAUT-COMMINGES

Programme de rénovation du petit patrimoine

Rénover des éléments du patrimoine local en vue de leur conservation et leur valorisation touristique (6 projets cette année).

- > **Échéance** : études et travaux en 2018
- > **Coût** : 132 000 €
- > **Partenaire financier** : État (DETR)



TOUTE L'INTERCO

Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne (STePRiM)

Définir un plan pluriannuel d'actions et de gestion pour la prévention des risques naturels de montagne et de piémont sur notre territoire. Suite à l'appel à projet du Ministère de la « Transition écologique et solidaire » remporté par la CCPHG.

- > **Échéance** : 2018 - 2020
- > **Coût** : 18 000 € en 2018 (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) // 2019-2020 : en fonction du plan d'action



ST-BÉATAIS ET LUCHONNAIS

Investissements pour le service déchets

Réaliser des aménagements pour la déchèterie de Bagnères-de-Luchon (clôture et portail) et achat d'une benne de collecte pour le secteur de Saint-Béat (renouvellement du matériel).

- > **Échéance** : 2018
- > **Coût** : 24 800 € (travaux) // 90 000 € (achat benne)



DÉCOUVERTE

LA VALLÉE D'OUËIL

Découvrir la Vallée d'Oueil, c'est comme percer un secret bien gardé. Cette vallée sauvage nichée à plus de 1 000 mètres d'altitude se dévoile petit à petit, laissant apparaître un chapelet de petits villages et un paysage préservé. Un charme certain en toute saison !

Ancienne vallée glaciaire, la Vallée d'Oueil a conservé une activité pastorale bien vivante qui permet de maintenir un paysage alternant entre étendues herbeuses, forêts et ruisseaux. Les estives offrent des panoramas sur les 3 000 m du Luchonnais. Si vous êtes chanceux, vous apercevrez peut-être des oiseaux rares comme l'aigle royal ou le gypaète. En automne, baladez-vous en lisière de forêt et tendez l'oreille : vous pourriez bien entendre le brame du cerf !

Entourés par des sommets de 2 000 m d'altitude, les 7 villages possèdent aussi des atouts indéniables pour le tourisme : patrimoine riche, itinéraires de randonnées et de VTT, ascension en vélo du Port de Balès, station de ski, pêche...

LES INCONTOURNABLES

Les Cromlechs

Issus du néolithique, ces agencements de pierres de forme circulaire constituaient des tombes mégalithiques.

Les églises et chapelles romanes (12^{ème} siècle)

Le territoire des Pyrénées Haut Garonnaises dénombre un patrimoine considérable d'églises et chapelles. Ne manquez pas celles de Benqué, Cirès, Mayrègne et Saccourvielle.

Les bâtiments classés du 15^{ème} et 16^{ème} siècle

Vous pourrez admirer de l'extérieur (propriétés privées) : une maison à Cirès, une Tour à Mayrègne et un château à St-Paul d'Oueil.

La station de ski de Bourg d'Oueil

Ambiance conviviale garantie dans cette petite station de ski (6 pistes) gérée par des bénévoles ! Un domaine idéal pour apprendre à skier en famille.

Idées de balades

1 Découverte des cromlechs

- > Départ : Benqué-Dessus
- > Durée moyenne : 2h15 (aller-retour)
- > Dénivelé : 300 m

2 Boucle de Cirès à Bourg d'Oueil

- > Départ : Cirès
- > Durée moyenne : 1h45
- > Dénivelé : 100 m
- > N° sentiers : 61 et 62

3 Lac de Bareilles et panorama sur la Vallée d'Oueil

- > Départ : Bourg-d'Oueil
- > Variante : ascension du Mont Né (2 150m)
- > Durée moyenne : 3h30 (aller-retour)
- > Dénivelé : 515 m
- > N° sentiers : 61



Itinéraires entretenus et balisés par le service sentiers de la CCPHG.

TOUS MOBILISÉS POUR GÉRER NOS DÉCHETS

Renouvellement du matériel de collecte, amélioration des déchèteries, refonte des règlements de fonctionnement : une multitude de chantiers est lancée pour répondre à la problématique de la gestion des déchets. Tour d'horizon.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises exerce la compétence « Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés » sur les secteurs du Luchonnais et du Saint-Béatais. Concrètement, l'intercommunalité gère uniquement la collecte et délègue le traitement. Elle a pour seule obligation la gestion des déchets produits par les ménages. Cependant, en l'absence de moyens dédiés pour les professionnels, la CCPHG gère également la collecte de leurs déchets, mais uniquement pour ceux de même nature que les déchets ménagers.

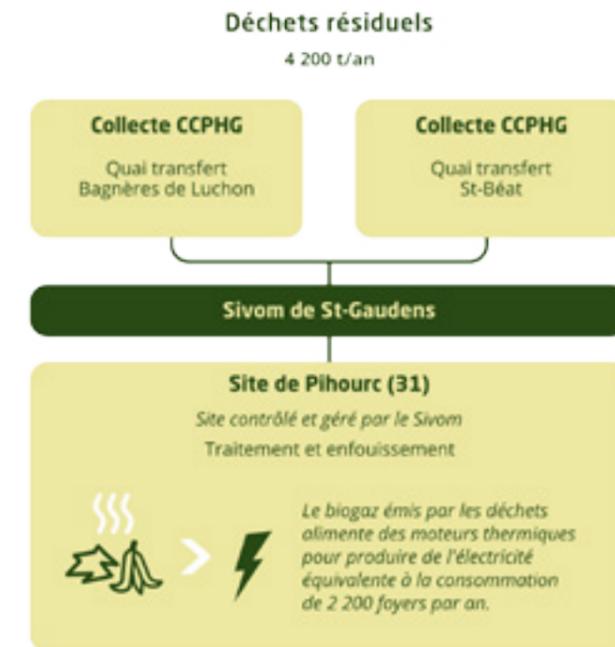
Au quotidien, les agents œuvrent pour notre qualité de vie en réalisant la collecte des déchets ménagers, en assurant la propreté autour des points tri ou encore en gérant les déchèteries. Pour les Pyrénées Haut Garonnaises, le volume de déchets non recyclables produit par an représente 255 kg par habitant ! La réduction de nos déchets constitue donc un véritable enjeu écologique mais aussi économique pour tous les usagers. Des gestes simples permettent de diminuer facilement la quantité de déchets à traiter : recycler, prêter, louer, revendre, composter... À vous de jouer !

Vers l'harmonisation des taxes finançant l'élimination des déchets

Suite à la fusion, l'harmonisation fiscale interviendra progressivement et au plus tard au 1^{er} janvier 2020. En attendant, les anciens territoires ont conservé leur mode de financement du service :

- > **Luchonnais** : application de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères indexée sur le foncier bâti, une redevance spéciale devant obligatoirement être perçue de la part des utilisateurs professionnels du service.
- > **Saint-Béatais** : application de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour tous les usagers du service.
- > **Haut-Comminges** : application de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour tous les usagers du service, intégralement reversée au SIVOM du Haut-Comminges qui gère ce service pour le compte de la CCPHG.

L'itinéraire de nos déchets



Toutes les infos pratiques du tri sur notre site !
cc-pyreneeshautgaronnaises.fr/tri



INTERVIEW



Denis MARTIN
Vice-Président
Délégué Déchets

Concrètement, que représente le service déchets ?

Actuellement, l'intercommunalité exerce la compétence « déchets » uniquement sur les secteurs du Luchonnais et du Saint-Béatais. Cela représente une vingtaine d'agents qui travaillent à la collecte des déchets ménagers mais aussi dans nos déchèteries. Nous avons 5 bennes de collecte et des véhicules pour les travaux d'entretien.

Quel est le principal défi sur notre territoire ?

Nous sommes en zone de montagne, ce qui induit des conditions de collecte plus complexes, autant pour les agents que pour le matériel. Avec des tournées journalières de plus de 150 km, on doit faire face à une usure rapide des bennes. Nous allons d'ailleurs devoir remplacer un véhicule cette année pour le secteur du Saint-Béatais.

Où en êtes-vous de l'harmonisation du service ?

Nous avons adopté le nouveau règlement qui détermine les conditions

d'accès pour nos déchèteries de St-Béat et de Bagnères-de-Luchon. Les particuliers peuvent désormais se rendre indistinctement dans les deux déchèteries (sur présentation d'une vignette remise gratuitement contre présentation d'un justificatif de domicile et d'une carte d'identité).

Pour les professionnels, en raison d'un mode de financement différent, l'accès aux déchèteries sera distinct suivant la localisation de leur siège social. J'aimerais rappeler à tous que les dépôts restent limités à 1 m³ de déchets par jour pour permettre un bon fonctionnement de nos déchèteries.

Et nous travaillons actuellement sur les prochaines étapes : l'élaboration du règlement de collecte des déchets ménagers et la réflexion sur la collaboration avec le SIVOM du Haut-Comminges, toujours en charge des déchets sur ce secteur. Notre objectif final étant de rationaliser le service pour faire des économies, indispensables pour notre intercommunalité.

EMBARQUEZ POUR LA TOURNÉE !

Tous les jours, nos camions de collecte sillonnent le territoire pour mener à bien une mission de la plus haute importance : le ramassage de nos déchets. Suivez le quotidien de ces agents en quelques instantanés...



5h30

C'est le départ, chauffeurs et ripeurs s'assurent que tout est en ordre : pneus, éclairage, fonctionnement des avertisseurs sonores de recul... Le départ n'attend pas ! Chaque jour, ce sont jusqu'à 150 km qui sont parcourus pour relever les bacs de collecte.

5h38

Il fait encore nuit lorsque les premiers bacs sont chargés à l'arrière du camion. La manutention des bacs nécessite une certaine expérience pour éviter les blessures et les équipements sont de rigueur ! Ajouté à cela le risque routier, ripeur reste un métier dangereux.

6h15

Un petit coup d'œil est nécessaire à l'intérieur des bacs ! Les déchets illicites sont nombreux à être mélangés aux déchets ménagers classiques. « Un jour, au fond d'un bac, bien caché, il y avait un petit extincteur. Quand la benne s'est mise à compacter, il a explosé. Mon collègue et moi, on a été projeté en arrière. On s'en est sortis avec une perte d'audition, ce n'est pas rien ! ». Ce jour-là, les vérins de la benne et le bac incriminé n'ont pas tenu non plus...

8h30

Le jour s'est levé et ne révèle pas que le beau paysage : « tous les jours nous voyons des dépôts sauvages de déchets qui pourraient être déposés en déchèterie ». Une fois de plus, il faudra les signaler au bureau, à la commune et à la police municipale puis faire déplacer un autre véhicule.

Jusqu'à 12h

La collecte se poursuit, rue après rue, village après village. Au passage, un petit coup de propre autour des colonnes de tri. « C'est aussi une de nos missions de ripeur et c'est nécessaire car on retrouve souvent des déchets laissés au sol ». Le balai et la pelle, constamment présents sur le camion, sortent très régulièrement de leur logement !

12h30

Le travail s'achève pour notre équipe ! Le camion et la benne seront entièrement lavés et désinfectés. Une nécessité autant pour le matériel que pour les agents. Désormais, un repos bien mérité s'annonce jusqu'au lendemain où la collecte reprendra avant même les premières lueurs du matin.

À vos Agendas !

Luchon Aneto Trail

Départs Bagnères-de-Luchon
7 et 8 juillet

Festival du Marbre

St-Béat
7 au 28 juillet

Itinérance médiévale

Traversée de la
Communauté de Communes
15 au 21 juillet

Médiévales

St-Bertrand-de-Comminges
21 et 22 juillet

Festival du Comminges

Musique Classique
16 juillet au 1^{er} septembre

Tour de France

24 et 25 juillet

Festival des Rencontres Lyriques

Chant
Bagnères-de-Luchon
4 au 11 août

Fête des Fleurs

Bagnères-de-Luchon
23 au 26 août

Journées européennes du patrimoine

« l'Art du Partage »
15 et 16 septembre

Fête de la pomme

Sauveterre-de-Comminges
19, 20 et 21 octobre



PLUS D'INFOS AUPRÈS DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Bureau d'information de Bagnères-de-Luchon : 05 61 79 21 21 www.luchon.com
Bureau d'information de St-Béat : 05 61 79 45 98 www.lesvalleesdesaintbeat.com

ACCUEIL COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Gourdan-Polignan
17, avenue de Luchon
Lundi, Mardi, Jeudi et
Vendredi : 9h-12h / 14h-17h
Mercredi : 9h-12h
05 61 94 79 50
secretariat@ccphg.fr

Marignac
2, rue des usines
Lundi, Mardi et Jeudi :
9h-12h / 14h-17h
Mercredi : 9h-12h
Vendredi : 9h-16h
05 61 79 00 26

Moustajon
7, chemin des Trètes
Lundi, Mardi et Jeudi :
9h-12h / 14h-17h
Mercredi et Vendredi :
9h-12h
05 61 79 79 05

DÉCHÈTERIES

St-Béat
Route de Marignac
Avril à octobre :
Mardi au samedi :
8h30-12h / 14h-17h30
Novembre à mars :
Mardi au samedi : 9h-12h /
14h-17h
05 61 94 31 38

Bagnères de Luchon
Route de Juzet
Mai à octobre :
Lundi : 14h-18h
Mardi au samedi :
9h-12h30 / 14h-18h
Novembre à avril :
Lundi : 14h-17h
Mardi au samedi :
9h-12h / 14h-17h
05 61 94 31 38

ENFANCE - JEUNESSE

Crèche Ramondia à Montauban de Luchon
Rue de sous Baylo
05 61 79 19 03
creche.ramondia@ccphg.fr

Crèche l'Ilôo Trésors à Sauveterre de Comminges
Hameau de Lôo
05 61 95 71 67
sacamalices31210@gmail.com

Centre de Loisirs Luchon
17, rue Azémar
05 61 79 79 23
06 07 86 90 50
lesmarmottons@ccphg.fr

Centre de Loisirs de Sauveterre (Bruncan)
École publique
05 61 94 79 54
06 30 15 60 39
alsh.sauveterre@ccphg.fr

POMPES FUNÈBRES

Service joignable
7j/7 et 24h/24
06 85 70 27 61
pompes.funebres@ccphg.fr

Cierp-Gaud
64, rue du Pic du Gar
05 61 79 54 61

Bagnères de Luchon
Avenue de Toulouse
05 61 79 38 29

Les Pyrénées Haut Garonnaises, une terre de bien vivre !

Avec de l'espace pour ses habitants



16 440 habitants



Densité : 24,7 hab/km²
(moy nat. : 104 hab)



Commune la plus peuplée :
2445 habitants (Bagnères-de-Luchon)



Communes les moins peuplées :
4 habitants (Trébons-de-Luchon
et Caubous)



98 naissances en 2016

Un territoire entre piémont et montagne



630 km² de superficie



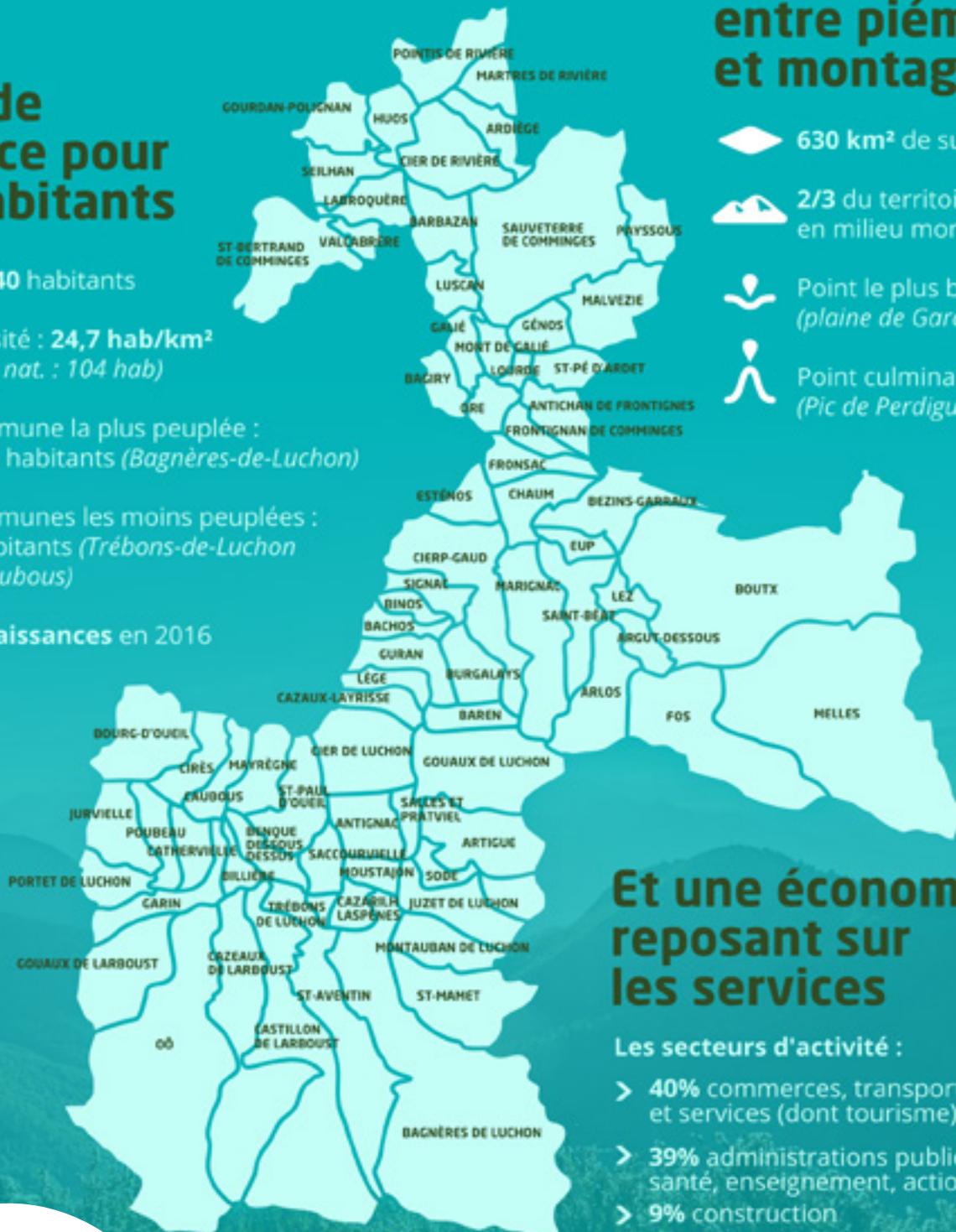
2/3 du territoire
en milieu montagne



Point le plus bas : 400 m
(plaine de Garonne)



Point culminant : 3 222 m
(Pic de Perdiguère)



Et une économie reposant sur les services

Les secteurs d'activité :

- > 40% commerces, transports et services (dont tourisme)
- > 39% administrations publiques, santé, enseignement, action sociale
- > 9% construction
- > 7% industrie
- > 5% agriculture



124 entreprises créées en 2016



Taux d'activité des 15 à 64 ans : 72,2 %
(moy nat : 73,5%)